

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 32 (1995)  
**Heft:** 1204

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

# DP

JAA  
1002 Lausanne

2 mars 1995 – n° 1204  
Hebdomadaire romand  
Trente-deuxième année

## Expo nationale: imaginer de vrais défis

Nous aurons finalement notre exposition nationale, mais au début du siècle prochain seulement. C'est que nous nous y sommes pris bien tard. Pour tenir le rythme établi au cours de ce siècle – 1914, 1939, 1964 –, elle aurait dû ouvrir ses portes en 1989. Le Conseil fédéral a retardé l'échéance de deux ans, histoire de conjuguer l'événement avec le 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération. Mais la Suisse centrale, effrayée par le gigantisme d'une opération pilotée de l'extérieur, n'en a pas voulu. 1998 étant réservé à la célébration des 150 ans de la Suisse moderne – les conjugaisons ne portent pas chance –, ce sera donc 2001.

Le débat, à vrai dire peu animé, autour des trois projets en lice a porté avant tout sur la comparaison des coûts, sur les avantages et les inconvénients des différentes localisations, concentration ou dispersion des lieux, sur les thèmes proposés. Les promoteurs ont fait valoir l'intérêt économique d'une telle manifestation pour leurs régions respectives: développement des infrastructures, création d'emplois et, pour Genève, coup de pouce bienvenu à la création d'un centre international de recherche en neurosciences. Bien sûr, on a également évoqué la nécessité de resserrer le lien confédéral et de restaurer la confiance affaiblie des Helvètes en eux-mêmes.

Une exposition nationale est-elle aujourd'hui le moyen adéquat pour réaliser ces différents objectifs? La tradition ayant tenu lieu de justification, la question n'a pas été sérieusement débattue. Elle mérite pourtant de l'être. Quoi de commun en effet entre la fin du 19<sup>ème</sup> siècle où l'exposition est d'abord une vitrine du développement économique et du progrès technique, un lieu privilégié d'information et de communication, les périodes de guerre qui obligent la Suisse, isolée, à célébrer son unité et son identité dans une manifestation patriotique, et la situation actuelle?

Aujourd'hui nous sommes submergés d'informations et d'images et les

occasions de grands rassemblements populaires – sportifs, artistiques, économiques, patriotiques – ne manquent pas. Ne sommes-nous pas en exposition permanente? Pourquoi dès lors s'inventer des défis et rivaliser d'ingéniosité pour trouver le lieu adéquat, concevoir une architecture à la fois symbolique et fonctionnelle, résoudre les problèmes de transports liés au déplacement de millions de personnes dans un temps limité, créer l'image de soi qui rassemble et stimule tout à la fois? Pourquoi ce souci d'exposition en forme de Suisse miniature?

Ces défis existent déjà, point n'est besoin de les mettre en scène avec solennité. Affrontons-les dans leur réalité quotidienne, matérielle, territoriale. Que les esprits novateurs et ingénieux se mettent au travail et proposent des solutions hardies – certaines d'ailleurs sont déjà connues – pour désengorger la circulation urbaine et réaliser des transports publics performants dans les agglomérations; pour économiser l'énergie dans les immeubles et les entreprises; pour répartir plus équitablement le travail et l'organiser de manière à enrichir les tâches et à accroître la responsabilité des salariés; pour dépasser la mécanique anonyme de la sécurité sociale et inventer une véritable solidarité sociale; pour un système de formation qui permette à chacun, tout au long de sa vie, de développer ses capacités. Et ce ne sont que quelques exemples.

Dans cette gerbe de propositions, aux collectivités locales de faire leur choix, aux entreprises et aux associations de manifester leur intérêt pour ensemble composer un programme susceptible de conjuguer les énergies. Et aux autorités de créer ou d'alléger le cadre juridique, de manière à permettre ces expérimentations. Car en cette fin de siècle, c'est bien d'espaces d'innovation dont nous avons besoin, afin de réinventer le vivre ensemble. Exposons-nous aux risques de l'expérimentation plutôt que de nous exposer en vitrine.

JD